

LA LETTRE DU 18 JUIN

N° 279 sep. 2025-Trente et unième année
Directrice de l'édition Christine ALFARGE

Le combat de l'avenir

SOMMAIRE

- Le projet du gouvernement pour la Nouvelle-Calédonie est une grenade dégoupillée... Jacques MYARD page 2
- "Si nous parlions diplomatie et ses principes ?" Christine ALFARGE page 3
- Les Forces françaises en Allemagne (FFA)...Claude FRANC page 5
- Charles De Gaulle "Vers l'armée de métier Introduction de : Hervé Gaymard page 6
- Un genou à terre depuis deux ans, l'Allemagne tente de se relancer. Paul Kloboukoff page 7
- Churchill-De Gaulle : un couple de héros pour l'éternité ... Christine CLERC page 8
- Exposition "DE GAULLE, L'ÉPOPÉE DE LA LIBÉRATION" à Colombey page 10





Le projet du gouvernement pour la Nouvelle-Calédonie est une grenade dégoupillée

Par Jacques MYARD,

L'ENTRETIEN POLITIQUE. Chaque lundi, Valeurs actuelles interroge une personnalité sur l'actualité politique. Aujourd'hui, place à Jacques Myard, maire LR de Maisons-Laffitte et ancien député des Yvelines (de 1993 à 2017). Ce gaulliste orthodoxe, diplomate de métier, revient sur le projet du gouvernement, lequel entend créer une « nationalité calédonienne » dans la République.

Que pensez-vous du projet d'accord sur l'« État de la Nouvelle-Calédonie » entre les parties prenantes du Caillou et le gouvernement ?

Jacques Myard. Ce projet est un oxymore et constitue une véritable grenade dégoupillée. Certes, un point positif est à relever. Il s'agit de la modification – légitime – du corps électoral, jusque-là figé depuis 1998. Cela étant, cette réforme s'apparente à une véritable usine à gaz. En effet, ce dégel n'est pas prévu pour 2026 de manière claire et directe ; il se déploie en plusieurs étapes, avec un élargissement progressif. On peut donc en prendre acte, mais force est de constater que le dispositif reste particulièrement complexe. Il est légitime de s'interroger sur les raisons d'une telle architecture juridique. D'autant plus que cette réforme semble entrer en contradiction avec les principes de la Constitution, notamment celui de la citoyenneté et du suffrage universel fondé sur le principe "un homme, une voix".

La possible création d'une « nationalité calédonienne » au sein de la République vous paraît donc inopérante ?

C'est une sorte de GPA institutionnelle. En d'autres termes, la République semble ici "enceinte" d'un État et d'une nationalité en gestation, à l'image d'un scénario digne de Rosemary's Baby. Un élément important a d'ailleurs été passé sous silence : dans le préambule du texte, on trouve une phrase pour le moins étonnante, qui affirme que nous sommes dans une "trajectoire conduisant à la souveraineté". Cette affirmation constitue une remise en cause flagrante des trois précédents référendums, qui ont tous clairement indiqué que la majorité des Calédoniens sont attachés à la France.

Malgré cette volonté démocratiquement exprimée, un processus est bel et bien enclenché. On voit apparaître les prémices d'un État et d'une nationalité propres portés au sein même de la République. Or, il est impossible de manier les notions d'État et de nationalité comme s'il s'agissait de concepts anodins, sans substance ni portée juridique ou institutionnelle. Ce sont des mots lourds de sens, qui impliquent des dynamiques politiques et constitutionnelles profondes. Il est manifeste qu'un processus évolutif est désormais en marche. Et ce processus, loin d'être transparent, semble empreint d'ambiguïté, de naïveté, voire de trahison. On peut légitimement se poser la question : souhaite-t-on se débarrasser de la Nouvelle-Calédonie ?

Ce projet ne risque-t-il pas créer un précédent dangereux ? Les mouvements autonomistes ou indépendantistes, dans d'autres régions françaises, pourraient réclamer un statut du même genre.

Au-delà de la seule question calédonienne, ce qui se profile est un précédent, potentiellement invoqué demain par d'autres territoires ou régions, dans une logique de fragmentation. On peut dès lors s'interroger : n'est-on pas en train d'organiser, de manière plus ou moins consciente, la dislocation progressive de l'unité française, patiemment construite au fil des siècles ?

Cette dynamique rejoint les volontés exprimées de longue date par certaines instances européennes, et notamment le Comité des Régions, qui envisage une Europe morcelée, faite non plus de nations souveraines, mais d'une multitude de provinces régionales, déliées du cadre étatique traditionnel. C'est là une entreprise de démantèlement de l'État-nation, qui reste pourtant le socle de toute démocratie véritable, le garant de nos libertés collectives et de nos libertés individuelles.

On sait que la Nouvelle-Calédonie est visée par des campagnes d'ingérences orchestrées depuis l'Azerbaïdjan ou la Russie. Sans parler évidemment de la Chine ou de l'Australie, qui regardent ce territoire avec les yeux de Chimène...



Certains, ailleurs dans le monde, observent cette évolution avec une attention toute particulière ; voire avec une gourmandise stratégique. Il est de notoriété publique que la Chine suit de près l'évolution politique et institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie. Et si, par malheur, le territoire venait un jour à accéder à l'indépendance, il ne resterait pas longtemps isolé. Il tomberait rapidement sous la tutelle directe – et certainement pas bienveillante – de la Chine. Les responsables politiques kanaks, même les plus obtus, doivent le comprendre.

Les Australiens, pour leur part, se bercent d'illusions. Face à la puissance croissante de la Chine, ils ne font tout simplement pas le poids. Ils placent leur confiance, peut-être trop naïvement, dans leur alliance stratégique avec les États-Unis, notamment à travers le groupe des Cinq Yeux (Five Eyes), qui réunit Washington, Londres, Ottawa, Canberra et Wellington. Or, les Australiens devraient comprendre que le fait d'être un allié des Américains ne constitue pas une garantie de protection durable.

Depuis l'arrivée de Michel Rocard à Matignon en 1988, la "deuxième gauche" aujourd'hui incarnée par Emmanuel Macron et Manuel Valls semble vouloir séparer la Nouvelle-Calédonie de la France, dans une logique de décolonisation, et ce malgré la tenue des référendums qui – tous – sont venus rappeler l'attachement du Caillou à la France.

Nous avons affaire à des individus encore traumatisés par le processus de décolonisation, incapables d'admettre que ce moment historique est désormais révolu. Ils peinent à reconnaître qu'aujourd'hui, l'intérêt de la Nouvelle-Calédonie réside clairement dans le maintien au sein de la France, dans la République, qui seule est en mesure de garantir la protection de ses intérêts.

Il serait erroné de considérer la situation actuelle comme relevant d'un processus de décolonisation

Bien sûr, une certaine autonomie peut s'envisager, compte tenu de l'éloignement géographique. Mais il serait erroné de considérer la situation actuelle comme relevant d'un processus de décolonisation, n'en déplaise à certains nostalgiques, profondément marqués par le précédent algérien. Aujourd'hui, dans le contexte du village planétaire, il est clair que nous ne sommes pas dans une logique de balkanisation.

Quel projet d'avenir pour la France d'Outre-mer ?

La France bénéficie d'une chance stratégique exceptionnelle : celle de pouvoir s'appuyer sur des territoires d'Outre-mer répartis sur l'ensemble du globe. Ces territoires ne sont pas un fardeau, mais une source de puissance, de rayonnement international, qui permet à la France de tenir son rang dans le concert des nations.

Car, enfin, la France n'est pas une dictature ! Elle respecte les droits fondamentaux, les minorités, et les principes de la citoyenneté. Ce cadre démocratique, protecteur et stable, constitue le meilleur avenir possible pour les territoires qui lui sont liés.

Jacques Myard Maire de Maisons-Laffitte Membre honoraire du Parlement, Président du CNR et de l'Académie du gaullisme.



"Si nous parlions diplomatie et ses principes ?"

Par Christine ALFARGE,

En mémoire de l'Ambassadeur Pierre Maillard, ancien conseiller diplomatique du général De Gaulle, membre de l'Académie du gaullisme où son excellence nous avait fait l'honneur d'évoquer les principes généraux de la diplomatie toujours d'actualité au moment où la France doit renouer avec les accents gaulliens en portant la voix de la France à travers une politique d'équilibre et de paix .

Fidèle à l'ambition du général De Gaulle de voir rayonner la France dans le monde tant sur le plan diplomatique que culturel, il est important d'évoquer les principes généraux de la diplomatie qui sont oubliés actuellement et sembleraient déterminer les prises de position à venir et si possible dans un avenir proche de la diplomatie française et sur quelle base ces prises de position doivent se fixer.

Qu'entend-t-on par perversions conceptuelles où nous sommes plongés dans un certain nombre de problèmes graves ? Les perversions conceptuelles, c'est-à-dire la manière dont sont posés les problèmes en général pas seulement pour la diplomatie française mais pour les autres aussi, sont les concepts qui inspirent les prises de position des uns et des autres et des responsables d'Etat.

La dégénérescence du concept de Nation.

Il y a de nos jours une dévalorisation volontaire, une dégénérescence relative du concept de nation qui est elle-même le fruit de la mondialisation et de la primauté acquise par le facteur économique, par le facteur politique dans la vie du monde et dans la conception des particuliers, d'où résulte une atténuation de frontière, la notion de frontière n'est plus bien venue, on la considère comme ringarde et on a tendance à faire de même de la notion de souveraineté. Tous ceci sont des concepts qui tendent à être oubliés aujourd'hui dans une perspective post-nationale.

La notion de solidarité.

Il existe une sorte de dévalorisation de solidarité, les nations sont plus ou moins solidaires les unes des autres, il ne faut pas s'en étonner car on assiste à une perversion de cette notion de solidarité qui tente à devenir une source de sujétion, c'est-à-dire non pas de solidarité réellement voulue et consentie mais de sujétion.

De quoi est fabriquée aujourd'hui la solidarité, comment se traduit-elle politiquement ?

Essentiellement le multilatéralisme, ce que fabriquent les agences innombrables de l'ONU qui touchent à toute sorte de problèmes et établissent pour les sujets importants, sociaux, humanitaires, environnementaux, de bonnes solidarités qui correspondent au lien des nations entre elles et ce que les nations peuvent souhaiter de faire en commun.

L'esprit de croisade.

Il est fondé sur un certain nombre de principes idéologiques, ce que l'Ambassadeur Maillard appelait le droit de l'homme. L'ancien conseiller diplomatique du général De Gaulle expliquait que l'on ne parle plus que de faire des choses en fonction des droits de l'homme, « *j'ai beaucoup de respect pour les droits de l'homme, mais ça ne peut pas être une incitation permanente et ça ne peut pas être surtout l'objet d'une croisade étant donné que les droits de l'homme sont sans doute une conception très respectable qui se réfère à notre civilisation, à notre passé mais nullement à un pays comme la Chine et aussi dans d'autres régions du monde comme l'Afrique. Les droits de l'homme c'est vraiment une vision de la vie sociale et des droits de l'individu qui est extrêmement caractéristique d'une histoire, d'une civilisation spécifique, la nôtre dont on fait un usage d'autant plus pénible et excessif qu'il prend la forme d'une croisade.* »

La qualification des états prend maintenant des aspects moraux, pourquoi parle-t-on d'états voyous ? Il n'y a pas d'états voyous, chaque état poursuit ses objectifs. Cette pseudo-moralisation de la vie internationale est surprenante et masque une profonde hypocrisie, de même que la diplomatie que l'on appelle la diplomatie compassionnelle c'est-à-dire que l'on regrette des choses qui n'ont rien à voir avec l'état d'esprit d'aujourd'hui et cela paraît justifier des prises de position tout à fait hors de propos sur tel ou tel problème notamment la colonisation.



Les préoccupations moralisatrices des droits de l'homme justifient maintenant une autre notion non moins grave, une ingérence qui est la négation de la souveraineté et le droit des peuples à exister par eux-mêmes car elle devient maintenant une chose plus ou moins admise et pratiquée par de nombreux états, aussi par des ONG en intervenant dans des pays sous des prétextes humanitaires ou autres.

La diplomatie, dernier rempart à l'ingérence ?

Sur le plan international, rappelons que les visites du général De Gaulle montraient son réalisme, sa volonté de hisser la France au plus haut. Aujourd'hui, notre devoir est de tenter de renouer avec les accents gaulliens en portant la voix de la France à travers une politique d'équilibre et de paix.

Maintenant, quelle politique étrangère pour la France ?

En premier lieu, il convient de définir les principes qui devraient inspirer notre activité diplomatique en général et donc nos actions à l'égard du monde moderne. Un monde moderne qui a connu des bouleversements considérables qui ne remettent pas en cause les principes fondamentaux comme ceux que nous a légués le général De Gaulle et qui constituent le socle de notre diplomatie aujourd'hui.

Dans tous les pays, la France incarne un mélange d'histoire et d'événements politiques où l'image du général De Gaulle est omniprésente tant elle force l'admiration. Notre pays joue un rôle charnière de la construction européenne aux affaires du monde, mais cela ne doit pas pour autant nous faire oublier qu'il existe aussi des griefs contre la France qui remontent même jusqu'à Napoléon. Quoiqu'il en soit la France exerce de la fascination et de l'attraction, elle suscite tout sauf de l'indifférence.

Principe d'une diplomatie conséquente, la non-dépendance.

Il serait ambitieux de dire indépendance après ce qui a été dit sur les solidarités inévitables que comportent actuellement la vie des états entre eux compte tenu aussi des conséquences de la mondialisation que l'on ne peut pas révoquer d'un coup de baguette magique mais néanmoins compte tenu des solidarités inévitables, il y a une exigence fondamentale, la non-dépendance signifiant la capacité d'actions autonomes et de réactions autonomes.

D'abord la non-dépendance est une exigence morale, ce n'est pas seulement une exigence politique. Tout être humain, toute société pour exister doit exister dans un système de non-dépendance sinon elle n'a pas d'existence, c'est donc une sorte de revendication existentielle comme disait le général de Gaulle aux personnes qui l'embêtaient par leur discours trop nombreux " *Commencez donc par exister*". IL ne faut pas confondre ce qui est légitime dans la solidarité avec ce qui est illégitime dans la dépendance. Ce problème se pose évidemment pour nous par rapport aux Etats-Unis parce que nous sommes installés en fonction des liens économiques intenses qui se sont noués et accrus par la mondialisation entre les Etats-Unis, l'Europe et la France en particulier, évidemment il n'est pas facile de surmonter cet état de choses. Mais la non-dépendance doit être primordiale et doit s'appliquer si possible dans une certaine mesure au domaine économique mais surtout au domaine politique, c'est à dire à tout ce qui pourrait encore être dans nos prérogatives et rentrer dans le cadre de nos possibilités, en y opposant cette crainte fatale et stupide de l'isolement, dès l'instant que nous ne faisons plus les choses qui ont l'assentiment soit de la communauté internationale soit de l'Occident soit des Etats-Unis. Rappelons-nous l'affaire de l'Irak qui nous a valu au contraire un surcroît d'autorité, un surcroît d'approbation dans d'innombrables secteurs du monde entier et non pas l'isolement. Il faut donc admettre que ceci est primordial et en faire un objectif essentiel difficile de diplomatie à un moment où on voit de nouveau s'installer un processus assez clair de subordination donc de rapprochement à l'égard de la nouvelle superpuissance qu'est la Chine qui ne doit absolument pas créer des sujétions.

Dans tous les cas, la Chine tisse doucement sa toile en soutenant les pays de la zone euro. Soutenir ou contrôler ? Ce soutien n'est pas le produit d'une soudaine générosité, la Chine veut atteindre deux objectifs en Europe : la création d'une vaste tête de pont économique la protégeant de toute tentation protectionniste de la part des Européens, d'autre part, le développement d'une zone d'influence politico-financière, l'argent chinois ayant vocation à acheter les consciences, les choix, les décisions, en dernier lieu, les dirigeants eux-mêmes. Les Français ont compris que l'Europe ne les protège pas, sa soumission à la Chine est totale, contrairement à nos intérêts économiques et stratégiques.

L'idée de souveraineté incarne la protection des personnes, la sécurité du territoire, l'indépendance énergétique du pays. Parler de non-dépendance n'exclut pas des alliances pourvues qu'elles soient conditionnées par des vraies nécessités, aucune alliance n'est éternelle dans l'histoire des peuples, personne ne peut être contre certaines alliances circonstancielles, il est normal que toute alliance soit révisable.

La notion d'intérêt

Cette notion d'intérêt est importante et parfaitement méconnue puisque dans beaucoup de cas la diplomatie française n'a pas pour objectif principal l'intérêt de la Nation.

Pourquoi les intérêts ? Ce sont des intérêts de tout genre, multiples, il y a des intérêts économiques évidents par exemple il est normal que l'on s'occupe de nos importations, de nos capacités à gagner des marchés, il est indispensable que l'on s'occupe de notre approvisionnement en matières premières que ce soit le pétrole ou autre chose et que ce soit devenu un élément important dans notre diplomatie. Il y a aussi des intérêts culturels importants, il serait normal que l'on se préoccupe un peu plus du sort de la langue française qui est gravement menacée c'est aussi un intérêt primordial pour notre influence à l'étranger. Quoi qu'il en soit, ces intérêts n'empêchent pas l'importance que continuent à revêtir certains intérêts politiques, l'Ambassadeur Maillard soulignait lors de cet entretien à l'Académie " *Nous avons une tendance à nous accommoder très bien d'une diplomatie mercantile c'est-à-dire pourquoi fait-on des visites à l'étranger, des visites très officielles, avant tout pour décrocher des contrats importants, ce n'est pas sans importance mais il y a d'autres préoccupations qui restent importantes dans la vie internationale et pour les intérêts de la France qui soient des intérêts politiques, heureusement ça existe aujourd'hui car on ne peut pas dire qu'il n'y ait pas un intérêt politique pour la France à s'occuper un peu plus qu'elle ne le fait d'une manière autonome des problèmes du Proche-Orient, ce n'est pas tellement pour la vente, de même pour l'Afrique il y a des intérêts politiques actuellement importants qui devraient rester au centre de nos préoccupations et pas seulement des histoires de contrat qu'elle que soit l'importance certaine. Je citerai encore un mot du Général que chacun devrait connaître peut-être, comme à un conseil des ministres, un des ministres c'était Monsieur Pisani, disait "nos amis américains pensent ceci, pensent cela "le Général le reprend immédiatement "Monsieur le ministre, un grand pays comme la France n'a pas d'amis, il n'a que des intérêts" c'est exactement vrai et ça résume tout le problème.*"

Assurer la sécurité du territoire face aux menaces.

À côté d'autres institutions officielles, le but de la diplomatie est d'assurer ou contribuer à assurer la sécurité du pays d'une manière importante préalablement à toute intervention militaire ou de la force face à des menaces éventuelles. Le problème des menaces est difficile à évoquer aujourd'hui car elles se sont largement diversifiées et sont moins

perceptibles qu'elles ne l'étaient quand il y avait à côté de nous la menace allemande ou pendant la guerre froide. On n'a vécu pendant des siècles avec des menaces à nos frontières. Maintenant les menaces sont plus subtiles plus diversifiées différentes et donc difficiles à explorer et à contrer. La notion de menace ne s'étend pas seulement au domaine militaire mais aussi à d'autres domaines comme la grave menace sur le potentiel du pays provenant de la mondialisation, des opérations d'OPA sur un certain nombre de secteurs essentiels. Il y a des menaces également sur le plan culturel, la menace concernant la langue française qui touche à tout un patrimoine intellectuel. Il faut mettre en relief l'insuffisance de la vision militaire. Beaucoup de ces menaces et probablement la menace que l'on appelle menace islamique ne ressort pas vraiment du domaine militaire, elle est plus subtile, d'une autre nature exigeant d'autres solutions que l'on doit traiter pas seulement par les armes mais par telle ou telle mesure et surtout par la diplomatie qui peut reprendre son rôle.

À ce stade on peut se demander si ces menaces sont globales ?

Il y a une tendance actuellement à globaliser les menaces de même qu'on globalise les concepts sur un certain nombre d'autres sujets, autrement dit la menace serait toujours à voir par un ensemble d'autres pays mais pas un seul, elle ne serait pas rapportée à un pays mais elle serait toujours rapportée à un ensemble, dans ces conditions la liberté et la sécurité du monde en seraient gravement affectées.

Un autre problème subsiste, les préoccupations idéologiques qui nous renvoient à l'esprit de croisade évoqué précédemment et qui tend à devenir une norme, par idéologie que faut-il entendre ? Non pas des valeurs éternelles de civilisation de notre pays ou de tel ou tel autre qui sont le droit des valeurs humanistes, il s'agit de préoccupations purement idéologiques qui concernent des objectifs précis liés à des doctrines politico-sociales où l'on considère que la démocratie par exemple justifierait telle ou telle croisade et ce n'est pas seulement une hypothèse. Le général De Gaulle a toujours rejeté l'idée de croisade. Derrière la diplomatie se cache maintenant un nouveau thème, la diplomatie morale mais ce n'est pas la diplomatie qui doit faire de la morale, ce n'est pas son rôle, d'autant plus que tous ces concepts idéologiques sont vécus très différemment par les autres peuples.

Le sens des réalités.

La condamnation des préjugés et la compréhension réelle des peuples et de leur histoire sont déficientes à l'heure actuelle. Il y a là aussi une espèce d'insuffisance dans ce que représente la spécificité des peuples et leur passé. Il faudrait mettre au premier plan la connaissance de l'histoire et la géographie malheureusement ce sont des choses qui sont maintenant méconnues.

La notion de grandeur inspirée par le général De Gaulle.

Il y a dans ce mot de grandeur beaucoup de choses mais il n'y a sûrement pas une affirmation de puissance, la France n'est plus au temps de Louis XIV ou de Napoléon 1er. Le général De Gaulle avait une très vive conscience des limites du pays en tant que puissance matérielle ceci ne l'empêchait pas d'exercer une sorte de rayonnement moral, un rayonnement de civilisation et la nécessité pour la France de se placer hors de toute sujétion au lieu du carcan que nous faisons autour de nous alors que nous devons avoir le souci en permanence d'un rôle mondial.

Le général De Gaulle disait : " Toute ma vie, je me suis fait une certaine idée de la France. Le sentiment me l'inspire aussi bien que la raison. Ce qu'il y a, en moi, d'affectif imagine naturellement la France, telle la princesse des contes ou la Madone aux fresques des murs, comme vouée à une destinée éminente et exceptionnelle. J'ai d'instinct l'impression que la Providence l'a créée pour des succès achevés ou des malheurs exemplaires."

**Christine ALFARGE Secrétaire générale de l'Académie du Gaullisme*





Histoire militaire **Les Forces françaises en Allemagne (FFA)**

par **Claude FRANC,**

1re partie : ses origines ou les zones françaises d'occupation en Allemagne en 1945

Selon les Accords de Potsdam, issus de la conférence tenue de juillet à août 1945 entre les Trois Grands et à laquelle la France ne participait pas, il a été concédé à la France une zone d'occupation en Allemagne, conséquence directe de la campagne dite de « Rhin et Danube », conçue et conduite par le général de Lattre en avril et mai 1945, qui lui permit de conquérir le pays de Bade, le Wurtemberg et de contrôler la frontière germano-autrichienne dans sa partie. Le IIIe Reich ayant capitulé sans conditions les 8 (front occidental) et 9 mai (front oriental), l'Allemagne en tant qu'État étant démantelé et son administration relevant de la responsabilité de ses vainqueurs.

L'organisation française de « gouvernement, d'administration et de contrôle pour l'Allemagne », appellation officielle de l'occupation alliée en Allemagne, s'articule autour du général commandant en chef en Allemagne. Tout naturellement, de Lattre estimait que le poste lui revenait « de droit ». Cependant, le 25 juillet, la 1ère Armée était dissoute, son chef laissé – temporairement – sans emploi (il sera nommé chef d'état-major général de l'armée en novembre). Disposant d'un conseiller politique, d'un conseiller économique, d'un administrateur général et d'un général commandant supérieur des troupes d'occupation, il exerce le commandement civil et militaire de la zone d'occupation. Il dispose d'une administration autour de directeurs et de chefs de divisions, pour toutes les affaires administratives ou de contrôle d'ordre politique, économique, financier, judiciaire, réparations, restitutions, etc. Le général commandant supérieur dispose d'un état-major.

L'administration du secteur de Berlin relève du général commandant en chef la zone d'occupation en Allemagne. L'ancienne capitale a en effet été divisée en autant de zones d'occupation, les Soviétiques contrôlant la quasi-moitié Est, tandis que Français, Britanniques et Américains se partagent la moitié ouest du Nord au Sud. Ces 3 zones sont de fait une enclave dans la zone soviétique. Le 23 juillet, le général Koenig, anciennement Gouverneur militaire de Paris (GMP), est promu général d'armée et désigné pour exercer la fonction de commandant en chef de la zone française d'occupation. Le terme de commandant en chef, déjà un peu suranné en 1945, est néanmoins demeuré accolé à la fonction jusqu'à la dissolution des FFA, dans la décennie 1990. Le quartier général est fixé à Baden, en fait Baden Oos, un faubourg de la ville, dont l'urbanisme n'avait pas eu à souffrir des destructions de la guerre.

La zone française est ainsi principalement composée des lands de Rhénanie-Palatinat, de Sarre, de Wurtemberg Hohenzollern et de Bade. À l'origine, mais les effectifs vont rapidement se trouver réduits, les forces françaises d'occupation, aux ordres du général de Monsabert, comprennent sept divisions dont les moyens sont répartis de la façon suivante : • Zone Nord, correspondant au stationnement du IIe Corps d'armée : – 1ère Division d'infanterie (DI), la Sarre. – 1ère Division blindée (DB) et 10e DI, la Rhénanie. – 3e Division d'infanterie algérienne (DIA), le Palatinat-Hesse. • Zone Sud, correspondant au Ier CA : – 2e Division d'infanterie marocaine (DIM), le Pays de Bade. – 14e DI, la frontière suisse. – 5e DB, le Wurtemberg.

Ces forces provenaient en intégralité de la 1ère Armée, dissoute, dont le PC avait été implanté à Lindau, sur le lac de Constance. La 4e DMM, complétée par deux régiments, prend en charge l'occupation du Tyrol dans le cadre de l'occupation de l'Autriche.



La 2e DB a formé le noyau du Corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient (CEFEO) avec la 9e Division d'infanterie coloniale (DIC), ce qui explique la non-participation de ces deux divisions de l'Allemagne. La 1ère Division française libre (DFL, également dénommée 1ère Division de marche d'infanterie, DMI) était constituée de bataillons de marche à base d'engagés pour la durée de la guerre, ce qui a conduit à sa dissolution rapide à l'issue des combats.

Quant aux 4 Groupements de tabors, ils ont été rapatriés au Maroc dès la fin de la campagne d'Allemagne. Le secteur français de Berlin était commandé, depuis le 4 juillet, par le général de Beauchêne qui dispose du 49e Régiment d'infanterie (ex-Corps franc Pommiers) et d'éléments de la 1ère DB (notamment le 3e Chasseurs d'Afrique).

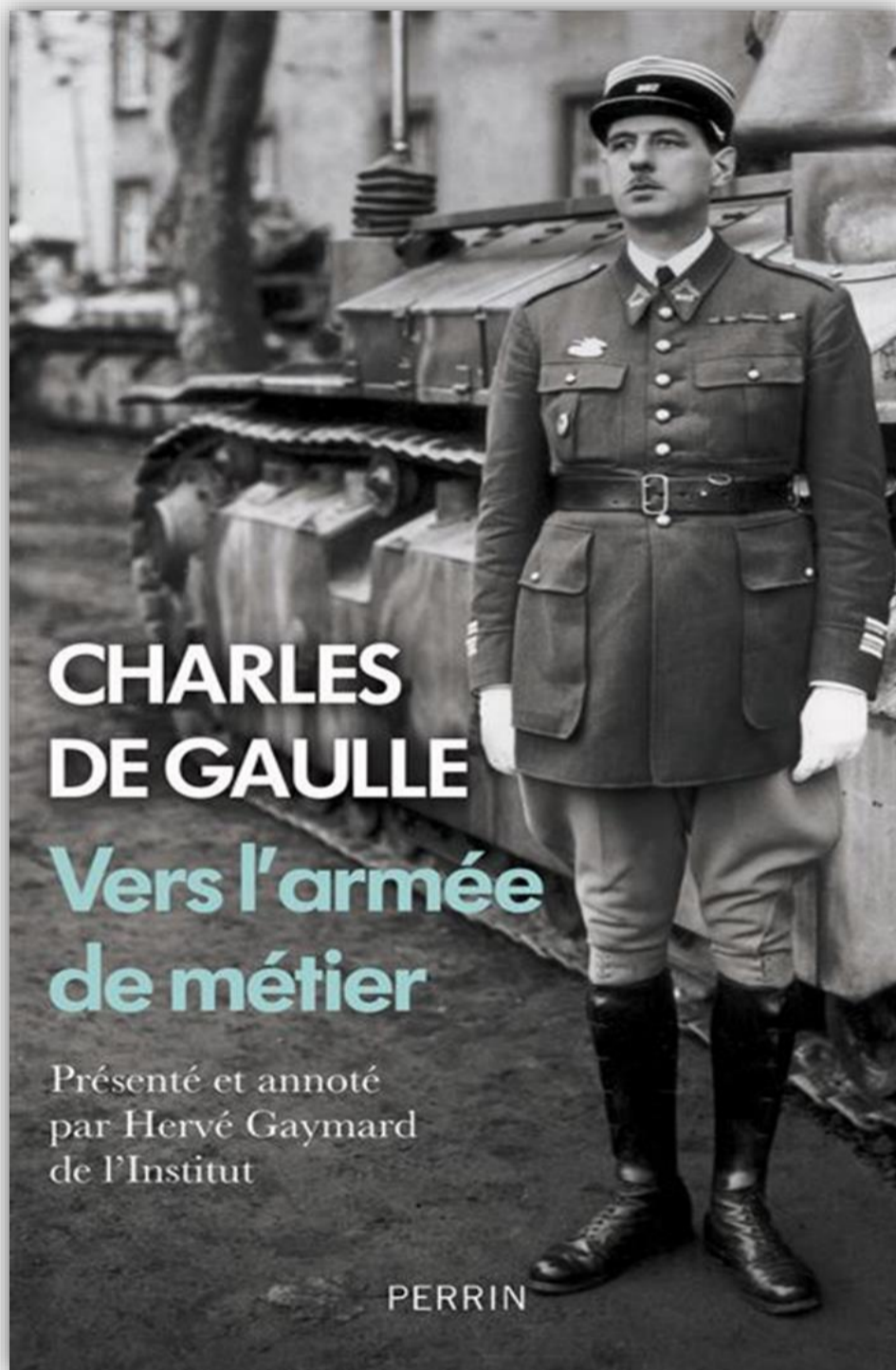
Ce secteur, au nord de la ville, comprend les quartiers de Reinickendorf et de Wessing. Comparativement aux effectifs français, il peut être intéressant de donner les effectifs américains d'occupation en Allemagne, le PC des troupes américaines d'occupation étant implanté à Francfort : 5 corps d'armée groupant 33 divisions. L'armée américaine va toutefois très rapidement être démobilisée et ses effectifs vont se trouver considérablement réduits. Partant de cette situation initiale, des chroniques ultérieures exposeront l'évolution des Troupes d'occupation en Allemagne (TOA), leur transformation en Forces françaises en Allemagne (FFA), leur organisation et leur rôle lors de la guerre froide.

**Claude Franc : Saint-cyrien de la promotion Maréchal de Turenne et breveté de la 102e promotion de l'École supérieure de Guerre, colonel en retraite.*



" Charles De Gaulle "Vers l'armée de métier"

Introduction de : Hervé Gaymard



Le " colonel Motor ".

En mai 1934, alors qu'Hitler a engagé le réarmement de l'Allemagne et que l'Europe semble, à nouveau, marcher inexorablement vers la guerre, celui qui n'est alors que le lieutenant-colonel Charles de Gaulle expose sa vision stratégique dans un livre combinant traité militaire et traits littéraires de génie. Convaincu de l'importance cruciale des blindés et de la nécessaire technicisation des corps armés, de Gaulle fait le constat d'un outil militaire français déjà obsolète, malgré la victoire de 1918. Lucide, il porte ainsi un vaste projet de réforme fondé sur la professionnalisation et la spécialisation des forces armées. À rebours d'un haut commandement de l'armée farouchement " maginotiste ", décriée par la presse et les responsables politiques de gauche, qui l'accusent de militarisme forcené, la publication est accueillie en France avec un enthousiasme modéré.

Paradoxalement, c'est à l'étranger que les thèses de De Gaulle rencontrent un certain écho, y compris parmi les stratèges militaires des grandes armées : Fuller au Royaume-Uni, von Seeckt et Guderian en Allemagne, ou encore Toukhatchevski en Russie.

Rétrospectivement, la débâcle de 1940 et les combats pour la Libération confirmeront avec éloquence les intuitions présentées dans cet ouvrage prophétique, longtemps introuvable en librairie et aujourd'hui publié dans une nouvelle édition présentée et annotée par Hervé Gaymard, président de la Fondation Charles-de-Gaulle.

Le troisième livre de Charles de Gaulle, porteur de théories militaires peu conformistes, n'a en France qu'un bref succès de curiosité.

De Gaulle part d'un constat simple : l'Allemagne d'Hitler se réarme et menace la paix. La France, elle, conserve des doctrines militaires obsolètes alors que sa frontière nord-est est poreuse. Il faut, d'urgence, renverser la vapeur : de Gaulle réclame dans son ouvrage la formation d'un corps de blindés, utilisé de façon autonome et offensive. Le degré de technicité des engins motorisés exige qu'ils soient servis par des soldats professionnels et toujours disponibles (d'où la nécessité de former une armée de métier).

S'il s'inscrit dans l'héritage du général Estienne, précurseur des chars, de Gaulle va au-delà d'une réflexion purement stratégique. Son livre critique durement les armées de masse, mais aussi la politique défensive de l'état-major, arc-bouté derrière la ligne Maginot. Pour de Gaulle, la France doit pouvoir agir et non pas subir la loi de l'adversaire.

Condamné par la majorité des généraux français, et par les socialistes qui craignent la suppression du service militaire, le livre attire en revanche l'attention du général Guderian, créateur de la force mécanique allemande.



Un genou à terre depuis deux ans, l'Allemagne tente de se relancer

Par Paul KLOBOUKOFF,

« Géant affaibli, l'Allemagne marche vers une deuxième année consécutive de récession ».

Un peu incrédule, RTS affichait ce constat (1) sur son site Internet le 10 octobre 2024. Le gouvernement allemand venait de revoir à la baisse sa prévision de croissance pour l'année 2024. Parmi les raisons, la forte reprise de la consommation n'avait pas eu lieu. Dans le doute, malgré l'augmentation des revenus réels, nombre de personnes avaient préféré épargner. En outre, avec la guerre en Ukraine, l'économie germanique ne bénéficie plus de livraisons de gaz russe bon marché. Elle souffre aussi de la faiblesse de la demande mondiale, de la montée du protectionnisme, des Etats-Unis, en particulier, et d'une vive concurrence sur les marchés mondiaux, d'entreprises chinoises subventionnées, notamment. Des handicaps structurels la pénalisent, avec une population vieillissante, une bureaucratie pesante et une transition écologique compliquée.

Parmi les remèdes, le gouvernement a misé sur une baisse des taux d'intérêt par la BCE, jugés élevés à 4%, et néfastes à la construction ainsi qu'à l'immobilier.

« L'Allemagne en récession pour la deuxième année consécutive sur fond d'enjeux électoraux », indiquait le site de l'UE le 15 janvier 2025 (2). Les mêmes causes de la crise du modèle économique étaient avancées, la concurrence de la Chine étant soulignée dans le secteur de l'automobile. Croissance : le recul du PIB était chiffré à - 0,1% en 2023 et à - 0,2% en 2024.

Le 20 juillet 2025, on pouvait lire sur economie.fr : « **Allemagne : la croissance recule au deuxième trimestre 2025, signe de la volatilité de la reprise post Covid** » (3).

Les droits de douane de 15% négociés entre Washington et Bruxelles et annoncés au début avril ont fait les dégâts redoutés Outre-Rhin, provoquant le reflux des livraisons vers les Etats-Unis, premier partenaire commercial de l'Allemagne. Pour le compenser, le Bundestag a voté en juin une levée partielle du frein à l'endettement... non sans débat. Des investissements massifs dans les infrastructures et dans la Défense sont également prescrits.

Dans son rapport de juillet, la Bundesbank prévoit une stagnation sur l'ensemble de l'année 2025. C'est aussi le pronostic de la Commission de l'UE, qui entrevoit un redémarrage graduel en 2026.

Les Allemands délaissent leur potion magique

Faut-il faire un lien entre cette fatigue Outre-Rhin et l'observation publiée le 20 août par le Journal de l'Economie : « **En Allemagne, la consommation de bière est en chute libre** » (4) ?

D'après les chiffres publiés par Brauwelt, le premier marché européen enregistre une baisse de - 6,8% sur les 5 premiers mois de 2025. Au 1^{er} semestre, 262 millions (Mi) de litres se sont volatilisés. Les ventes avaient déjà baissé de - 4,5% en 2023, pour atteindre 8,4 milliards (Mds) de litres, puis de - 1,4% en 2024.

Mais le recul est plus ancien, puisque la conso annuelle moyenne par bouche était descendue de 107 l en 2013 à 88 l en 2023. Les jeunes boivent moins d'alcool, plus de boissons sans sucre et à base de thé ou de café... ainsi que de bière sans alcool.

Tous les pays d'Europe ne sont pas logés à la même enseigne

Les difficultés de l'Allemagne, client majeur de la France, ne doivent pas nous réjouir. Elles entravent aussi la croissance de nos activités.



Le 20 mai, dans un article intitulé « **Croissance 2025 : l'Europe à plusieurs vitesses selon Bruxelles** », ClubPatrimoine a présenté des prévisions de la Commission pour les états européens (5). Ses prévisions de croissance en 2025 et en 2026 sont de : + 0,9% et + 1,4% pour la zone euro, + 1,1% et + 1,6% pour l'ensemble de l'UE, **+ 0,0%** et **+ 1,1%** pour l'Allemagne, en quasi-stagnation, + 0,6% et + 1,3% pour la France, qui enregistre un des taux parmi les plus bas de l'Union... La Commission déplore ses déséquilibres budgétaires persistants et souligne la nécessité de mieux cibler ses dépenses et d'améliorer l'efficacité de ses politiques publiques. En juillet, Eurostat a fait le point **sur les endettements publics** les plus lourds. En tête viennent la Grèce, à 152,5% du PIB, l'Italie, à 137,9%, la France, à 114,1%, la Belgique, à 106,8%, l'Espagne à 103,5% et le Portugal, à 96%. Plus disciplinée, **l'Allemagne est à 62,3%** du PIB et dispose donc de plus amples capacités de rebond. Les dettes des pays de l'est sont encore moins pesantes. Tandis que la « vieille » Europe peine à avancer, l'Est prend le relais et montre plus de dynamisme. Ainsi, en matière de croissance du PIB, la Pologne est largement en tête, avec + 3,3% en 2025 et + 3% anticipés en 2026.

*Paul KLOBOUKOFF Académie du Gaullisme le 20 août 2025

Sources et références

(1) Géant affaibli, l'Allemagne marche vers une deuxième année consécutive de récession RTS rts.ch/info/economie/2024/article/geant-affaibli... Le 10 octobre 2024

(2) L'Allemagne en récession pour la deuxième année consécutive sur fond d'enjeux électoraux touteurope.eu/economie-et-social/l-Allemagne-en-recession-pour-la-deuxieme... Le 15 janvier 2025

(3) Allemagne : la croissance recule au deuxième trimestre 2025, signe de la volatilité de la reprise post Covid economie.fr/Allemagne-croissance-t2-2025-recul-pib-crise-europe Le 20 juillet 2025

(4) En Allemagne, la consommation de bière est en chute libre Le Journal de l'Economie msn.com/fr-fr/actualite/monde/en-allemande-la-consommation-de-biere... Le 20 août 2025

(5) Croissance 2025 : l'Europe à plusieurs vitesses selon Bruxelles clubpatrimoine.com/contenus/croissance-europe Le 20 mai 2025



Par Christine Clerc,

Churchill-De Gaulle : un couple de héros pour l'éternité

En juin 1940, lorsqu'ils se rencontrent pour la première fois à Tours, où les membres du gouvernement français dirigé par Paul Reynaud font escale en pleine fuite vers Bordeaux, Winston Churchill, 65 ans, et Charles de Gaulle, 49 ans, semblent n'avoir rien en commun. Le premier, issu d'une grande famille aristocratique, a vécu de château en château, servi par un personnel très nombreux. Après avoir combattu aux Indes et en Afrique du Sud et connu de douloureux revers lors de la Première Guerre mondiale comme Premier lord de l'Amirauté, il n'a cessé, tour à tour député et ministre, de recevoir des personnalités politiques.

Il adore la France, où sa femme, Clementine, emmène leurs quatre enfants visiter châteaux de la Loire et villages de la Côte d'Azur tandis que lui-même pose son chevalet de peintre amateur dans les jardins d'amis britanniques dominant la Méditerranée. Ces moments-là sont à la fois rares et brefs dans la vie d'un homme capable de passer plus d'une heure dans son bain chaque matin à dicter des dizaines de courriers, capable aussi, on le verra bientôt, de s'envoler à l'aube dans son Flamingo escorté de six avions de chasse pour tenter de réveiller le courage des dirigeants français.

Mais des souvenirs comme celui d'un repas fastueux, le 21 juillet 1938, à Versailles, restent pour lui inoubliables. Ce jour-là, un peu plus de deux ans après la victoire du Front populaire, le dernier président de la IIIe République, Albert Lebrun, reçoit en grande pompe le tout nouveau souverain britannique, George VI. Sous les ors de la galerie des Glaces, 280 couverts ont été dressés. Churchill a été invité avec son épouse par le roi d'Angleterre, son ami. Lui qui ne peut imaginer un repas sans champagne croit rêver : les huit services du somptueux déjeuner républicain sont tous arrosés au champagne : Pol Roger 1911, Mumm 1911, Louis Roederer 1904, Veuve Clicquot 1900 et Pommery 1895 ! Assise au côté de celui qu'elle décrit comme un « vieillard croulant sur les honneurs » (1) le maréchal Pétain, 82 ans, Clem, sa femme, apprécie moins l'interminable repas.

Mais elle est à l'aise dans les conversations en français. Le temps est loin où, élevée dans une maison proche de Hyde Park par une nurse suisse, Clementine s'y est initiée. Elle avait 14 ans lorsque, pour les fêtes de Pâques, sa mère réserva des chambres à Paris dans un petit hôtel de la rue de Rivoli et les emmena, avec sa sœur, visiter le Louvre et rire devant le théâtre de Guignol aux Tuileries. Depuis, quel parcours ! À 22 ans, invitée à une soirée dans un château près d'Oxford, elle y rencontra Churchill... qui la demandait en mariage le lendemain. Une vie folle commençait, ponctuée de lettres d'amour entre « Ma Clemmie chérie » et « Mon Winston chéri », mais aussi de sages conseils : ayant ouvert, pendant la guerre de 1914, plusieurs cantines ouvrières, la jeune femme, qui se tenait jusque-là timidement derrière son mari, s'est découvert un talent d'oratrice féministe.

À quelques centaines de kilomètres du palais de Versailles, où la République reçoit le roi d'Angleterre et sa suite, Yvonne de Gaulle, qui a suivi son mari nommé à Metz pour prendre le commandement du 507e régiment de chars, s'installe dans un appartement d'officier de garnison. Elle a gardé auprès d'elle la petite Anne, 10 ans, handicapée, tandis que les deux aînés sont en pension à Paris. Elle s'occupe de tout : du linge de son mari et même, parfois, de cirer elle-même le plancher, car le colonel de Gaulle ne supporterait pas l'idée de profiter de l'armée pour remplir ces tâches domestiques. Quelle métamorphose ! Tout comme Clementine Churchill, la jeune femme est issue d'une grande famille bourgeoise : son père, Jacques Philippe Vendroux, président d'une fabrique de biscuits familiale, est aussi le consul du Brésil et d'Espagne. À la table familiale, où les repas étaient servis par un maître d'hôtel assisté d'une domestique en tablier blanc, le saumon, acheminé par la malle-poste de Douvres, ne pouvait venir que d'Écosse.



Avant même d'être pensionnaire, à 8 ans, chez les dames du Sacré-Cœur, la petite Yvonne a appris le dessin, l'aquarelle, le piano et la couture. Elle s'initiera bientôt à l'équitation et à la natation. Sa mère, Marguerite, qui s'habille chez les grands couturiers et conduit, l'une des toutes premières, une De Dion-Bouton, est une héroïne : pendant la Grande Guerre, elle a été infirmière-major au chevet de troupiers français et africains à l'hôpital militaire de Calais, sous les bombardements. Cela lui a valu d'être décorée de la croix de guerre. Un titre qui oblige ! Mais aussi, des propriétés... À la saison de la chasse, les Vendroux se transportent dans les Ardennes, au château de Sept-Fontaines. En été, ils préfèrent leur maison sur la plage de Boulogne-sur-Mer. Ou un chalet en montagne, rejoint en louant deux wagons de train entiers. On est encore loin du mode de vie fastueux des Churchill, mais c'est une fille de grands bourgeois anglophiles qui va épouser le jeune officier de Gaulle, issu d'une famille modeste.

Les de Gaulle sont certes fiers de leur nom et de leurs origines. Henri, le père de Charles, peut faire remonter sa généalogie jusqu'à un Richard de Gaulle, qui reçut de Philippe II Auguste, en 1212, un fief situé en Normandie. Mais lui-même n'a hérité d'aucune fortune. Enseignant chez les jésuites de Sainte-Geneviève, son salaire de professeur ne lui permet pas de faire vivre confortablement une femme et cinq enfants – même si son épouse, Jeanne, le visage tendu sous les cheveux tirés en chignon, le nez fort, est, note ironiquement le professeur, « de glace dans les délassés, mais de feu dans les corvées ». Pour toute demeure de vacances, les de Gaulle ont acquis un petit manoir en Dordogne. Il est doté d'une tour ronde et d'un pigeonnier... mais, comme la maison de Colombey-les-Deux-Églises, que Charles et sa femme Yvonne achèteront plus tard, il n'a encore ni le gaz ni l'électricité ! La famille y descend en train de nuit deuxième classe, de la gare d'Austerlitz à Angoulême. Là, une carriole attend. Henri de Gaulle dormira au premier étage avec ses quatre fils. Jeanne, elle, partagera sa chambre avec leur fille, Marie-Agnès. Déjà, Charles est le préféré de sa mère.

N'étonne-t-il pas son propre père en écrivant, à 14 ans, Campagne d'Allemagne ? « En 1930, l'Europe, irritée du mauvais vouloir et des insolences du gouvernement, déclara la guerre à la France. Trois armées allemandes franchirent les Vosges [...]. En France, l'organisation fut faite rapidement. Le général de Gaulle fut mis à la tête de 200 000 hommes et de 518 canons... » Étonnante prémonition ! Mais la guerre de 1914 sera pour lui une terrible épreuve. Non que l'ancien élève des jésuites, habitué au réveil matinal et à l'eau glacée depuis que la loi de séparation des Églises et de l'État (1905) a obligé ses parents à l'envoyer en pension en Belgique, soit fragile.

Grièvement blessé à trois reprises, il est retourné au front. Mais, fait prisonnier en mars 1916 à Douaumont, il va, malgré cinq tentatives d'évasion, rester plus de deux ans dans des forteresses allemandes, où il fera des exposés d'histoire devant ses camarades d'infortune. Enfin revenu en France, avec un grand désir de revanche mais aussi de bonheur familial, il épousera, le 7 avril 1921, la jeune fille de 20 ans, présentée par des amis lors d'une visite au Grand Palais, où ils ont pu admirer la Femme en bleu de Van Dongen. « Il mesure quarante centimètres de plus que moi, avait dit Yvonne à son frère. Mais ce sera lui ou personne. » Le mariage célébré en grande pompe à Calais, Charles emmènera son épouse, par l'Orient-Express, jusqu'en Italie, où ils ont réservé une chambre d'hôtel au bord du lac Majeur. Mais à peine de retour à Paris, où le jeune ménage s'installe en location dans un appartement modeste – trois pièces aux fenêtres ouvrant sur le métro aérien, boulevard de Grenelle –, le trentenaire capitaine de Gaulle entame une série de conférences à l'École de guerre. Lorsqu'il pénètre dans l'amphithéâtre botté, avant de poser son sabre sur son bureau et de lancer de son inimitable voix « messieurs, debout ! », il fait une forte impression. Bientôt, il se rendra aux invitations d'hommes politiques et multipliera les courriers flatteurs envers des élus comme Paul Reynaud. Mais il manifesterait aussi son audace au combat. Le 29 mai 1940, à Abbeville, il entraîne à marche forcée sa 4^e division, équipée d'une centaine de chars, à l'assaut des troupes allemandes. « Un air de victoire, écrit-il, plane sur le champ des combats. » On dirait du Churchill.

L'éducation, la fortune et, côté français, une attention rigoureuse aux économies tandis que, côté anglais, se poursuit une folie de dépenses, tout semble opposer les deux hommes. Sauf un fort attachement à leur pays, une intelligence et une sensibilité qui leur permettent de mesurer la menace que représente Hitler bien avant leur milieu politique, une capacité de travail sans limites... et, ce qui restera longtemps secret : une tendresse bien plus grande qu'on ne l'imaginerait envers leur mère, leur épouse et leurs enfants, qu'ils appellent tous deux les *babies*.

« Un énorme morceau ! »

Le 5 juin 1940, Paul Reynaud rappelle à Paris le combattant d'Abbeville. Quelques jours plus tôt, le président du Conseil centriste a téléphoné à Churchill, Premier ministre depuis trois semaines : « Il faut abandonner la lutte. » Mais il souhaite effacer cette impression fâcheuse, aggravée par son choix de faire entrer au gouvernement le maréchal Pétain, « paravent, écrira le Général, de ceux qui voulaient l'armistice ». Il va donc envoyer de Gaulle en mission à Londres. Reynaud le sait-il ? Son nouveau « sous-secrétaire d'État à la Guerre » connaît bien l'Allemagne pour y avoir séjourné à plusieurs reprises durant sa scolarité... mais il a hérité de son père une profonde méfiance envers la perfide Albion. En ce mois de juin 1940, moins de trois semaines avant qu'il ne lance son fameux « appel de Londres », Charles de Gaulle n'a encore jamais mis les pieds en Angleterre !



Le 12 juin, arrivé le matin à Tours, le Premier ministre anglais tente en vain de remobiliser ses alliés français déjà résignés, comme Pétain, à signer l'armistice. « Avant de repartir, écrira-t-il (2), je vis le général de Gaulle qui se tenait près de l'entrée, immobile et flegmatique. Le saluant, je lui dis à mi-voix, en français, "l'homme du destin". Il resta impassible. » Le jeune officier a pourtant été impressionné par cette brève rencontre : « Elle m'affermait, notera-t-il (3), dans ma conviction que la Grande-Bretagne, conduite par un pareil lutteur, ne fléchirait certainement pas. »

Moins d'une semaine plus tard, après avoir ordonné à son fils Philippe, élève à l'École navale, d'aller chercher sa mère et ses sœurs près d'Orléans, où elles sont réfugiées chez une cousine, et de prendre la route du Sud (ce qu'Yvonne ne fera pas, choisissant plutôt la Bretagne, puis le bateau pour l'Angleterre), de Gaulle s'envole pour Londres. Reynaud lui a donné pour mission de « convaincre les Anglais que nous tiendrons ».

Au lever du jour, le 16 juin, il fait sa toilette à l'hôtel Hyde Park lorsque surviennent Jean Monnet, président d'un comité de coordination franco-britannique, et l'ambassadeur français Charles Corbin. Les deux hommes proposent un coup de théâtre : un mariage entre la France et l'Angleterre ! « Il m'apparut aussitôt, écrira de Gaulle, que ce qu'il avait de grandiose excluait une réalisation rapide [...] Néanmoins, une telle manifestation de solidarité pourrait revêtir une réelle signification. » Il va donc immédiatement en parler à Churchill, qui l'a invité à déjeuner au Carlton Club.

Le Premier ministre est déjà informé du projet : « C'est un énorme morceau ! » s'exclame-t-il. Mais il convoque le cabinet britannique et se rend à Downing Street pour présider la réunion. Celle-ci dure deux heures. « Soudain, se souviendra de Gaulle, qui attend dans l'anti-chambre, tous entrèrent : "Nous sommes d'accord !" s'exclamèrent-ils. » Le Général appelle aussitôt le chef du gouvernement français. Churchill prend l'appareil : « Allô, Reynaud ! De Gaulle a raison ! Notre proposition peut avoir de grandes conséquences.

Il faut tenir ! » Il prête un avion à de Gaulle. Celui-ci s'envole aussitôt pour Bordeaux. Mais lorsqu'il atterrit, il apprend que Reynaud a donné sa démission et que Pétain va former le nouveau gouvernement. « C'était la capitulation certaine. »

Il repartira le lendemain matin pour Londres, survolant La Rochelle où brûlent des navires incendiés par les Allemands, puis la Bretagne, où sa mère est sur le point de mourir. Il sera bientôt rejoint par sa famille, son fils Philippe ayant miraculeusement entendu, en débarquant du cargo qui les a amenés, sa mère, ses sœurs et lui, à Portsmouth, le fameux appel du 18 Juin lancé sur la BBC. Mais désormais, de Gaulle, bientôt condamné à mort par le régime de Vichy, est un hors-la-loi. Il va se heurter aux réticences de l'Américain Franklin Roosevelt, qui se méfie d'un général. Et à l'exaspération de son allié, Churchill, qui a pourtant mis à sa disposition une maison au 4 Carlton Gardens, à deux pas de Trafalgar Square.

Une anecdote, parmi des centaines, illustre leurs relations tempétueuses. Le 25 juillet 1940, les Churchill convient à déjeuner les de Gaulle. À table, Clementine exprime le vœu que les navires français et leurs équipages rejoignent la marine anglaise, au lieu de rester en Méditerranée comme une arme puissante pour les Allemands. C'est, on le sait, le vœu de son mari. Et même celui de De Gaulle. Mais face à Mme Churchill, il réplique sans humour : « À mon avis, ce qui plairait surtout à la flotte française, c'est de tourner ses canons contre vous. » Géné, Winston intervient : « Vous devez pardonner à ma femme. » Mais Clementine : « Non, Winston ! Il y a certaines choses qu'une femme peut dire à un homme. Voilà pourquoi je vous les dis, à vous, général de Gaulle ! » Le lendemain, le chef de la France libre fera livrer à Mme Churchill une corbeille de fleurs.

Dix-huit ans plus tard, à peine revenu au pouvoir, de Gaulle, 67 ans, président du Conseil des ministres, signera le 18 juin 1958 un décret faisant de l'ancien Premier ministre de Sa Majesté Winston Churchill un compagnon de la Libération. Et le 6 novembre, à l'Élysée, il lui remettra une croix de Lorraine avec ces mots : « Au moment du pire danger, a inspiré et dirigé la résistance de son pays et contribué par-là, de manière décisive, à sauver la liberté du monde. » Churchill, 83 ans, en pleurera. Yvonne et Clementine s'embrasseront.

1. Philippe Alexandre et Béatrix de l'Aulnoit, Clementine Churchill. La femme du Lion, Tallandier Robert Laffont, 2015.
- 2.
2. Winston Churchill, Mémoires de guerre. 1919-1941, Tallandier, 2013.
3. Charles de Gaulle, Mémoires de guerre, tome I, L'Appel. 1940-1942, Plon, 1954. JUILLET-AOÛT 2025

*Christine Clerc Journaliste politique et écrivain. Dernier ouvrage publié : *Domenica la diabolique* (Éditions de l'Observatoire, 2021).

Exposition "DE GAULLE, L'ÉPOPÉE DE LA LIBÉRATION" à Colombey



LA BOISSERIE - COLOMBEY-LES-DEUX-ÉGLISES
FONDATION CHARLES DE GAULLE

**DE GAULLE,
L'ÉPOPÉE DE LA LIBÉRATION**

Exposition temporaire dans le jardin de la Boisserie,
demeure familiale du général de Gaulle

juillet 2024 - septembre 2025

FONDATION CHARLES DE GAULLE

75 ANS LIBÉRATION

DRAPPIER

Crédit Mutuel

PRÊT À PARTIR

Colombey

LA LETTRE DU 18 JUIN

N° 233 Janvier 2021- vingt-neuvième année



Le combat de l'avenir

SOMMAIRE

- Nouvelle Année, Nouvel Espoir : rétablissons la souveraineté de la France. Jacques Myard page 1
- « Ils ont fait la France grandiose... » ... Christine Alfarge page 2
- Le général de Gaulle économie et finances ... Henri Fouquereau page 3
- Note de lecture de l'ouvrage « Entretien avec Michel Anfröl » ... Marc Fossaux page 4
- Noël nous faire redécouvrir l'échange vrai Marc Dugois page 7
- Deux défis majeurs pour le nouveau président américain ... Paul Kloboukoff page 8





BULLETIN D'ADHÉSION ET D'ABONNEMENT À 18 JUIN
Etablir votre chèque à l'ordre de l'Académie du Gaullisme et le retourner à :
Académie du Gaullisme

Nom et prénom..... Adresse

Code postal..... Ville.....

Téléphone fix..... Téléphone portable.....

Courriel _____

Cotisations : ---- x 25 € (plus de 25 ans) ---- x 10 € (moins de 25 ans) ---- x 30 € (couple)
A partir de ---- x 75 € (membre bienfaiteur)

Etablir votre chèque à l'ordre de l'Académie du Gaullisme et le retourner à : Académie de Gaullisme, Monsieur ALFARGE Amir
12, Rue Rabelais 86130 JAUNAY- MARIGNY

Site officiel Paris France
www.academie-gaullisme.fr

© 01.09.2025